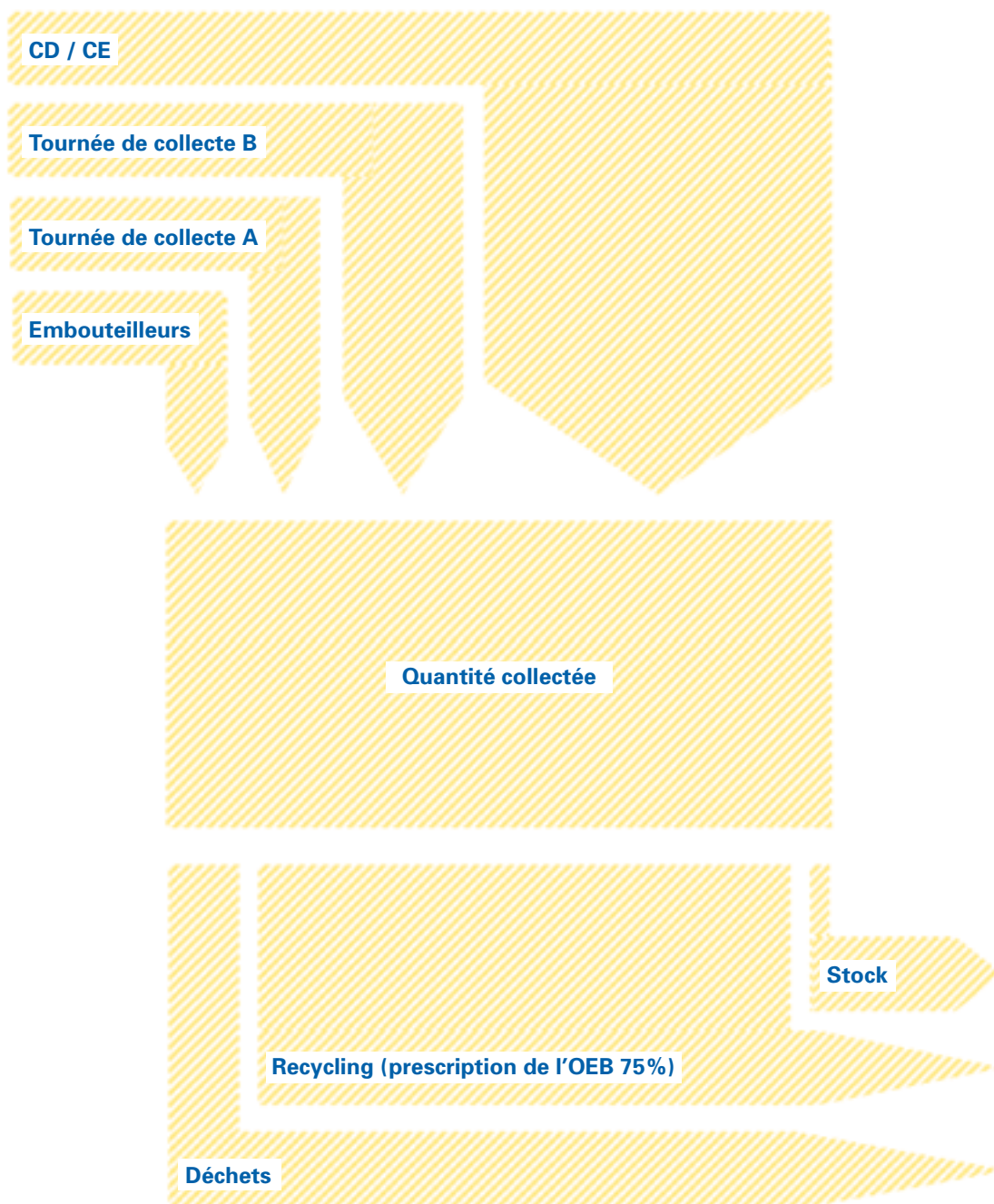




## Rapport d'activité 2003



### Flux des quantités PRS 2003



# Sommaire

Rétrospective 2003	4
Activités principales	4
Assemblée générale	4
Membres	4
Comité	4
Collaborateurs	4
Résultat de la collecte	5
Postes de collecte	5
Conteneurs	5
Communication	6
Campagne	6
Publicité par banderoles lors de manifestations	6
Prévention des décharges sauvages et du « littering »	6
Réorganisation de la commune au commerce	6
Finances 2003	7
Recettes	7
Dépenses	7
Budget 2004	7
Perspectives 2004	8
Frais de tri	8
Transports	8
Squeezer	8
Avantage de la solution volontaire	8
Augmentation du taux de recyclage à 80 %	8
Comblant les lacunes du réseau de collecte	8/9
Le bouclage de la circulation des matières	9
Rapport de l'organe de contrôle	10
Bilan / comptes de résultat	11
Le Comité	12
L'équipe de PRS	12



## Affaires principales

Le comité a réglé ses affaires en cinq séances. Les principaux points à l'ordre du jour l'année passée ont été les suivants :

- Réalisation d'un résultat financier équilibré
- Réorganisation des installations ; changement de stratégie
- Création de mesures d'encouragement des retours
- Communication proactive en ce qui concerne les avantages économiques et écologiques du système volontaire de PRS
- Soutien à la circulation fermée des matières, encouragement de l'emploi de flocons PET pour l'alimentaire
- Intégration des passagers clandestins
- Modification des statuts ou adaptation du règlement financier
- Assistance à l'industrie dans le développement et la production de nouveaux produits aptes au recyclage

La réalisation et la poursuite des divers points à l'ordre du jour de l'année dernière constitueront également une partie importante du train de mesures de cette année.

## Assemblée générale

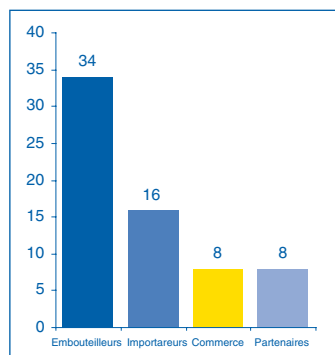
La 13<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire a eu lieu le 17 juin 2003 à Volketswil. A cette occasion, Monsieur René Huber, membre du comité, a assumé la présidence de la session à titre de suppléant.

41 membres étaient présents, dont 17 représentants des sociétés membres à part entière ayant le droit de vote.

En 2003 aucune assemblée des membres n'a eu lieu.

## Membres

Fort heureusement, le nombre de membres de l'association PRS a augmenté l'année dernière. L'association se compose au 31.12.03 désormais de 58 membres dont 34 embouteilleurs, 16 importateurs, 8 entreprises commerciales et 8 membres partenaires.



Trois nouveaux membres ont pu être acquis :

- Red Bull (Schweiz) AG
- Traktor Boissons SA
- Eden Springs (Switzerland) S.A.

## Comité

Au cours de l'exercice écoulé, cinq séances du comité ont eu lieu au total.

A l'occasion de l'assemblée générale du 17 juin 2003, le nouveau président a également été élu en plus des membres du comité :

- Monsieur Robert Bühler (EMA Partners Switzerland AG)

Les membres du comité suivants ont été confirmés pour un mandat supplémentaire de trois ans :

- Monsieur Mario Müller (Fédération des coopératives Migros)
- Monsieur Jean-Daniel Perret (Evian-Volvic SA)
- Monsieur Beat Seger (Coop)

En raison de la fusion des sociétés Coca-Cola Beverages SA et Valser Mineralquellen SA, Monsieur Max Lienhard a donné sa démission. Le comité remercie Monsieur Max Lienhard de son engagement pendant près de cinq ans en faveur de PRS, engagement qui a toujours apporté des directions et des idées constructives et pragmatiques. Le siège de Max Lienhard n'a pas été repourvu

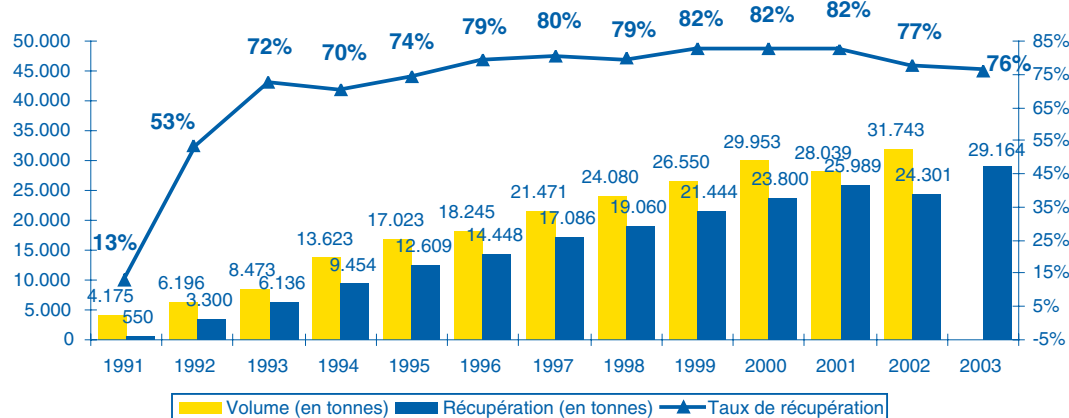
Ainsi, le comité se compose à fin 2003 de neuf membres.

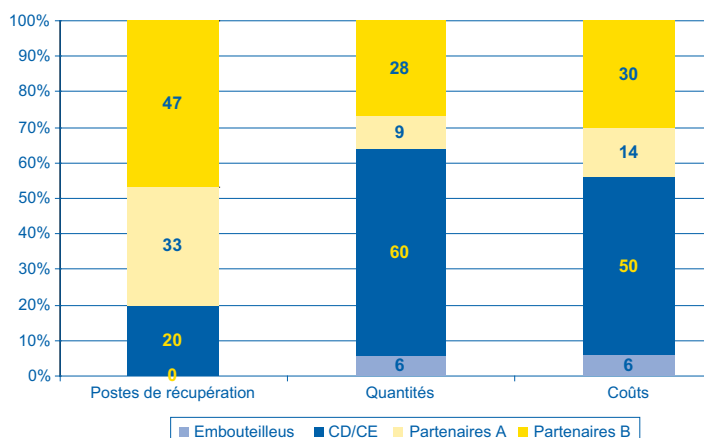
## Collaboratrices et collaborateurs

Au 31.12.2003, quatorze collaborateurs fixes étaient employés ; dont onze travaillent à Zurich et trois en Suisse romande.

Depuis août 2002, PRS emploie en outre une apprentie, qui suit une formation professionnelle d'employée de commerce.

## Taux de récupération PRS (interne)





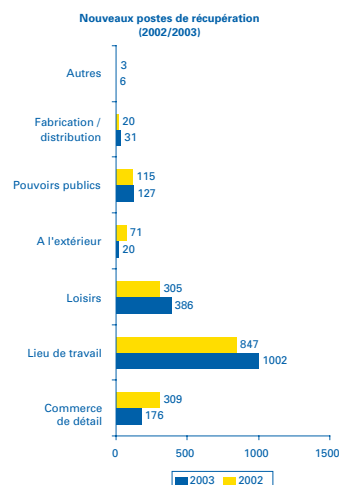
### Résultat de la collecte

Il a fait chaud l'année dernière non seulement chez les membres PRS, qui grâce à l'été du siècle ont mis en circulation 6746 tonnes de bouteilles pour boissons en PET de plus par rapport à l'année précédente. PRS Suisse a également enregistré un record avec 20% d'augmentation de la quantité recyclée, soit environ 120 millions de bouteilles. Sur 38 489 tonnes de bouteilles PET mises sur le marché en 2003 ce sont 29 164 tonnes qui ont été acheminées vers les postes de collecte PRS et de là au recyclage.

La quantité de retours considérablement plus élevée par rapport aux dernières années n'a toutefois pas causé de sueurs (froides) à PRS. Grâce à la transformation sporadique de toutes les entreprises de triage la capacité a pu être pratiquement doublée. L'une des actions les plus importantes de l'année dernière s'est révélée en effet être l'élargissement de la capacité de entreprises de tri. C'est uniquement grâce à cette mesure logistique qu'il a été possible de combattre l'augmentation continue des quantités et de réduire l'effectif croissant du stock. En outre, avec la construction du centre de tri de Roche VD (inauguré en avril

2003), une installation a été créée qui, avec une capacité annuelle allant jusqu'à 7000 tonnes, fournit un rendement nettement plus grand que celui additionné des deux entreprises de tri fermées en mai 2003 à Genève et à Salquenen. Le développement des entreprises de tri existantes ainsi que la nouvelle construction du centre de tri de Roche VD ont ensuite entraîné en 2003 la baisse prévisible des prix du tri.

L'installation de presse-balles supplémentaires dans les centrales de distribution et d'exploitation, de même que la mise en service des premiers centres de manutention ont apporté des économies supplémentaires.



Les centres de manutention densifient les importants volumes des tournées de collecte PRS avant que celles-ci soient transférées aux entreprises de tri. Ainsi, les frais de transfert ont pu être maintenus dans des limites appropriées, voire réduits. En raison des résultats intermédiaires positifs en été 2003, la mise en place de centres de manutention supplémentaires a été avancée. Et en 2004 aussi, il sera veillé au développement ainsi qu'à l'intégration de réseaux.

En 2003, 23% de la quantité de PET ont été collectés par la tournée de collecte onéreuse et 66% par le biais des centrales de distribution et d'exploitation. Il est compréhensible que les deux gros distributeurs Migros et Coop fournissent la plus grande contribution à cet égard surtout Coop avec son résultat de plus de 30% supérieur à celui de l'année dernière encore. Ainsi, elle se situe juste derrière Migros, qui a également pu apporter en 2003 la majeure partie des bouteilles PET au recyclage.

Le plus fort taux de croissance dans les centrales de distribution a été toutefois atteint par Volg avec un résultat incroyable de 213%. Toutes nos félicitations.

### Taux de recyclage

Le taux de recyclage 2003 se situe à peu près au même niveau que l'année dernière, à 76% (29 164 tonnes). Les «pollueurs-payeurs» soumis à l'OEB ont contribué à hauteur de 55% et les services publics (personnes non assujetties) à raison de 21%. Les chiffres définitifs seront communiqués par l'OFEFP vraisemblablement en mai/juin 2004.

Branche	Points de récupération du PET:
Bureaux/entreprises	6348
Commerce "Food"	1585
Succursales "Food"	1564
Gastronomie/hôtellerie	1531
Communes	1524
Grande distribution	1489
Ecoles/formation	1249
Locaux sportifs	1136
Kiosques	611
Entreprises institutionn.	437
Entreprises de loisirs	406
Stations-service	371
Tourisme/transport	271
Services de livraison	223
Food Discounter	137
Restauration d'entreprises	124
Autorités/offices	120
Grands magasins	104
Commerce non-Food	87
Embouteilleurs/fabricants	60
Marchés de consommation	57
Cash+Carry	38
Presse/publicité	30
Centres commerciaux	22
Associations/fédérations	15
Sous-traitants/CG	10
Divers PRS	7
Producteurs de bouteilles	7
Entreprises de transports	6
Environnement/écologie	5
Fournisseurs PRS	4
Recycleur	4
Politique/droit	3
Fournisseur de matière première	3
Entreprise de récupération	1

### Postes de collecte

On peut être fier de l'augmentation du nombre des points de collecte de 1748 nouveaux centres. Par exemple davantage dans le domaine des loisirs, où 28% des nouveaux points de collecte (plus 2% par rapport à 202) ont pu être positionnés. Le nombre de nouveaux points de collecte des services publics s'est également stabilisé.

La PRS offre aux communes de moins de 1000 habitants une infrastructure de collecte PET gratuite. Pour les communes disposant d'une infrastructure commerciale suffisante, la PRS continue toutefois de déconseiller la collecte PET non surveillée.

### Campagne

Parmi une grande partie de la population, la rumeur circule toujours selon laquelle les bouteilles PET pour boissons doivent être rapportées au même endroit où on les a achetées. L'apparence hétérogène des conteneurs de collecte, de même que les différences extrêmes entre les présentations des points de reprise contribuent encore davantage à l'incertitude des consommateurs.

PRS s'est donc fixé pour tâche en 2003 de jeter la lumière sur les multiples possibilités de reprise de bouteilles PET et les a employées comme l'un des thèmes principaux de la stratégie de communication en 2003.

Le message clé du concept de communication était que les bouteilles PET qui sont vendues par exemple au kiosque peuvent atterrir sans problèmes également dans le conteneur de collecte PET d'une station-service. Ou chez le distributeur de gros. Ou dans un point de collecte PET public. Qu'elles peuvent donc être éliminées indépendamment du lieu d'achat, « ici ou

là ». Le concept a été réalisé au moyen d'un spot TV amusant.

### Publicité par banderoles lors de manifestations

PRS soutient comme par le passé diverses manifestations culturelles par une infrastructure gratuite de collecte et de transports. Ainsi, PRS a équipé plus de 400 manifestations en postes de collecte l'année passée. Pour la première fois, il a été remis en outre aux organisateurs en 2003 des banderoles publicitaires en textile d'une dimension de 3 x 1 mètres, afin de pouvoir mieux signaler la possibilité de retour des bouteilles PET. Rien que l'année dernière, 3000 de ces banderoles publicitaires ont été placées.

### Prévention des décharges sauvages et du « littering »

La mise sur pied de conteneurs de collecte du PET aux postes de collecte communaux paraît à première vue constituer une alternative appropriée aux postes de collecte PRS. Mais les apparences sont trompeuses, car pour les conteneurs collectifs non contrôlés, l'expérience prouve que le taux d'abus augmente de façon dramatique en très peu de temps déjà, avec pour conséquence une forte proportion de déchets dans la quantité de retours, qui à son tour entraîne une charge accrue dans le processus de tri.

Afin de combattre cet inconvénient et pour que les consommateurs n'éliminent pas à l'avenir les bouteilles en PET au poste de collecte communaux, mais au contraire comme il serait souhaitable aux points de collecte PRS à l'emplacement de vente, une affiche format B4 a été établie spécialement pour les com-

munes et les villes. Elle signale en six langues que les bouteilles PET doivent être rapportées au magasin et non aux points de collecte des matières recyclables de la commune. Plus de 600 affiches ont été demandées et fournies gratuitement par PRS dans diverses communes. En outre, les responsables communaux ont été invités au moyen d'annonces dans le magazine spécialisé « La commune suisse » à commander l'affiche et la feuille d'information.

### Réorganisation de la commune au commerce

En 2003, sous la conduite de PRS, des projets ont été réalisés dans plus de 50 communes concernant l'optimisation de l'infrastructure de collecte du PET. Le but était de canaliser les quantités de retours dans le commerce et de combattre la décharge sauvage aux points de collecte des matières recyclables. Ceci a été réalisé en apposant des affiches mobiles, en distribuant des feuilles d'information dans les ménages, jusqu'à diverses mesures au PDV. Dans la plupart des cas, cette campagne a connu un grand succès. Uniquement dans quelques petites communes, les projets ont été entravés par les relations partenariales, au demeurant très valables, entre des responsables communaux et les commerçants.





**Finances 2003**

**Recettes**

Les recettes de la CAR ont augmenté par rapport à 2002 dans les mêmes proportions que la quantité (22%) et étaient au 31.12.03 de 6% supérieures au budget. Les recettes de la vente du PET trié aux entreprises de recyclage ont augmenté de 3%.

**Dépenses**

Les frais d'exploitation ont augmenté par rapport à 2002 de 19%, et dépassaient donc le budget de 7%. Les frais d'élimination ont augmenté de 21% et, partant, presque dans la même étendue que les recettes.

**Budget 2004**

Les frais d'élimination seront budgétisés comme en 2003 à CHF 1,18/kg. L'année dernière, seule une partie des économies et des réductions de prix projetées ont pu être réalisées. Nous considérons donc le budget 2004 comme réaliste.

**Recettes/dépenses 2003**



### Frais de tri

Selon nos pronostics, on peut s'attendre en 2004 à un tri d'environ 31 000 tonnes de bouteilles pour boissons en PET. Afin que la quantité supplémentaire attendue puisse être traitée de manière optimale également durant l'année en cours, nos centres de tri existants doivent être transformés et/ou développés. De même, la construction d'un nouveau centre de tri supplémentaire est en cours de discussion. Grâce à ces optimisations prévues et à celles qui ont déjà été réalisées (p. ex. la mise en service du centre de tri de Roche au printemps 2003), les frais de tri vont légèrement baisser également dans l'exercice en cours.



### Transports

Dans les centrales de distribution d'une certaine importance de Coop, des presse-balles supplémentaires vont être mis en service en 2004 et devraient contribuer à une réduction des frais de transport ainsi qu'à une optimisation supplémentaire du processus de tri. En outre, l'année passée, le nombre de centres de manutention a été augmenté de sept unités. En 2004, deux autres installations s'y ajouteront. La tâche des centres de manutention consiste à collec-



ter sur le plan local les bouteilles PET, à effectuer ensuite un tri préliminaire approximatif, à comprimer les emballages vides en balles pressées, puis à les transférer dans les centres de tri de PRS.

Il y aura des changements sur le plan organisationnel dans le canton du Tessin. Désormais la société Plastic-Ti-Recycling SA est responsable de la collecte et du tri au Tessin.

### Squeezer®

Le développement d'une unité de ligaturage automatique a pu être poursuivi sur la base des résultats d'essai d'une installation manuelle employée début 2003 dans un grand poste de collecte du commerce de détail. Fin octobre 2003, les premiers conteneurs de collecte avec ligaturage automatique ont déjà été mis à l'épreuve. Avec succès, car après une phase d'essai approfondie, la production de la première série de 10 Squeezer® a été mise en place. Depuis début 2004, la moitié des installations sont en exploitation active. Cette innovation offre aux filiales de gros distributeurs le meilleur potentiel d'économie de place d'entreposage. Ainsi, jusqu'à 80% de volume en moins pourra être entreposé et transporté, ce qui se répercute de façon extrêmement positive sur les frais de transport et d'élimination. En outre, le contrôle permanent de l'état de remplissage est supprimé, de même que le changement régulier des sacs.

### Avantage de la solution volontaire

PRS a pu également prouver l'année dernière que le règlement de l'économie privée pour l'élimination des bouteilles en PET fonctionne de manière optimale même dans

les situations extrêmes. Malgré une augmentation surprenante de la quantité d'emballages vides, le taux de collecte prescrit a pu être réalisé grâce à une optimisation précoce du processus de collecte. Une intervention qui exigeait une large flexibilité, que seule une organisation de l'économie privée est à même d'assurer.

### Augmentation du taux de recyclage à 80%

PRS s'est fixé pour but suprême en 2004 de réaliser un taux de recyclage de 80% au minimum. Ce qui part à des fins de consommation doit également revenir par le biais du processus de collecte PRS en vue du recyclage.

En effet, pour pouvoir éviter une intervention étatique comme par exemple l'instauration d'une consigne sur les bouteilles PET, il est important que le taux de collecte PET corresponde à l'exigence minimale de l'OEB.

### Comblent les lacunes du réseau de collecte

Pour la nouvelle année, un plan de mesures complet a été adopté par le comité, dans le but de simplifier à nouveau le retour des emballages PET vides. A cet effet, le réseau de collecte PRS doit être complété d'ici fin 2004 par 3000 nouveaux points de collecte, dont 1900 pour la consommation de transit.

Les efforts déployés pour équiper toutes les boutiques de station-service suisses de conteneurs de collecte PRS sont les plus avancés. Avec la collaboration de l'Union Pétrolière ainsi que de la société TPS Transport + Presseservice AG, tout est mis en œuvre pour atteindre ce but dans un délai d'une année. A tous les points de vente de la presse, qui sont desservis lors des 240 tournées de distribu-

tion détaillée de la société TPS Transport + Presseservice AG, les chauffeurs de celle-ci réceptionnent chaque jour les sacs de 110 litres pleins de bouteilles PET.

Une accumulation encombrante d'emballages vides en PET près des boutiques concernées des stations-service peut être ainsi combattue de manière optimale.



Le processus de collecte auprès des kiosques doit également se baser sur la même logistique. Conjointement avec Usego, PRS informe tous les clients Usego de la nécessité de la collecte des bouteilles PET et leur soumet en outre l'offre d'une infrastructure de collecte gratuite. Ainsi la moralité d'élimination et, partant, la collecte PET, peuvent être optimisées dans les régions plus isolées, où il n'est parfois pas encore prélevé de redevances sur les sacs poubelle.

Depuis mars 2004, des représentants du service externe de la société Coca-Cola Beverages parcourt sporadiquement toute la Suisse pour le compte de PRS. Le but de cette campagne est de se faire une idée des besoins et des situations initiales de tous les

postes de vente PET en ce qui concerne la collecte des emballages vides. Les données récoltées constituent en fin de compte la base d'un traitement efficace de postes de collecte potentiels.

Un besoin croissant de soutien dans la collecte PET se révèle surtout dans les communes où le commerce a disparu au fil des années. Là aussi, PRS

offre aux communes une infrastructure de collecte exceptionnelle. Les conteneurs de collecte ainsi que les sacs et bien entendu l'enlèvement et l'élimination sont gratuits. Conjointement avec l'OFEFP et l'Union des villes/communes suisses, une solution d'indemnisation pour les communes possédant des points de collecte surveillés est en outre à l'étude.

Un potentiel supplémentaire d'emballages vides doit être exploité auprès des Chemins de fer fédéraux. Au moyen d'entretiens approfondis avec les représentants responsables des CFF, PRS s'efforce d'intégrer le plus tôt possible la quantité d'emballages vides non recyclés dans le processus de collecte et d'élimination de PRS.

La majeure partie des mesures susmentionnées se trouve déjà en cours de réalisation. PRS est certaine de pouvoir atteindre les objectifs fixés d'ici la fin de l'année.

### **Le bouclage de la circulation des matières**

Pour la bouteille PET, le chemin vers la plus haute marche du podium des matières d'emballage pour boissons respectueuses de l'environnement passe par la quantité de PET recyclée qui retourne à l'industrie pour retraitement. C'est du moins ce qui a pu être lu l'année dernière entre les lignes de l'étude de l'OFEFP sur les emballages un seul usage/de circulation. L'étude parvient à la conclusion que « ... la revalorisation, liée à une augmentation du recyclage de la matière dans des bouteilles PET, exerce une influence plus forte sur le plan écologique que l'augmentation du taux de collecte ». C'est ce chemin que suit PRS depuis la fin des années 90, ce qui a eu pour conséquence qu'aujourd'hui 47% déjà de la matière PRS peuvent être transformés en recyclat compatible avec les bouteilles et les denrées alimentaires. En comparaison avec la moyenne de l'UE, qui se situe en deçà de 10%, c'est là une performance considérable, dont profitent non seulement les membres de PRS, qui peuvent de ce fait recourir à une source de matières premières PET Suisse, mais surtout l'environnement. En effet, grâce à l'emploi de matière recyclée au lieu de matière neuve, l'économie d'énergie réalisée peut aller jusqu'à 60%.



■ Ernst & Young AG  
Wirtschaftsprüfung  
Bleicherweg 21  
Postfach  
CH-8022 Zürich

■ Telefon +41 58 286 31 11  
Fax +41 58 286 30 04  
www.ey.com/ch

An die Mitgliederversammlung des Vereins  
**PRS PET-RECYCLING SCHWEIZ, ZÜRICH**

Zürich, 27. Februar 2004

### Bericht der Kontrollstelle

Als statutarische Kontrollstelle haben wir die Buchführung und die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung) des Vereins PRS PET-RECYCLING SCHWEIZ, für das am 31. Dezember 2003 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, diese zu prüfen und zu beurteilen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Befähigung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Prüfung erfolgte nach den Grundsätzen des schweizerischen Berufsstandes, wonach eine Prüfung so zu planen und durchzuführen ist, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung mit angemessener Sicherheit erkannt werden. Wir prüften die Posten und Angaben der Jahresrechnung mittels Analysen und Erhebungen auf der Basis von Stichproben. Ferner beurteilten wir die Anwendung der massgebenden Rechnungslegungsgrundsätze, die wesentlichen Bewertungsentscheide sowie die Darstellung der Jahresrechnung als Ganzes. Wir sind der Auffassung, dass unsere Prüfung eine ausreichende Grundlage für unser Urteil bildet.

Gemäss unserer Beurteilung entsprechen die Buchführung und die Jahresrechnung dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.

Wir empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

Ernst & Young AG

Willy Hofstetter  
dipl. Wirtschaftsprüfer  
(Mandatsleiter)

Marc Arnet  
dipl. Wirtschaftsprüfer

### Beilage:

- Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung)

**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2003**

	<b>31.12.2003</b>	<b>31.12.2002</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>ACTIF</b>		
Liquidités	6.773.345,36	766.040,40
Titres	2.326.666,00	6.113.190,00
Placement à terme fixe	2.680.000,00	0,00
Créances sur livraisons et prestations	4.415.060,81	4.494.470,26
Ducreire	-220.625,04	-764.288,48
Autres créances	418.479,31	217.662,84
Postes de régularisation de l'actif	229.085,86	378.356,93
Participation dans REDILO GmbH	8.000,00	8.000,00
Biens mobiliers	71.116,95	69.200,00
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>16.701.129,25</b>	<b>11.282.631,95</b>
<b>PASSIF</b>		
Capitaux étrangers		
Dettes sur livraisons et prestations	4.165.254,37	2.580.570,73
Autres engagements	0,00	19.140,85
Comptes de régularisation du passif	3.503.465,22	2.899.751,23
Provisions	261.202,00	25.000,00
Réserve pour variation de cours	660.000,00	660.000,00
Fonds d'élimination	5.600.000,00	4.125.000,00
Réserve Marketing	540.000,00	0,00
Provision pour installation de compression	350.000,00	250.000,00
<b>Total des capitaux étrangers</b>	<b>15.079.921,59</b>	<b>10.559.462,81</b>
Capitaux propres		
Avoirs de l'association		
Report à nouveau	723.169,14	2.218.597,69
Perte annuelle	898.038,52	-1.495.428,55
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1.621.207,66</b>	<b>723.169,14</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>16.701.129,25</b>	<b>11.282.631,95</b>

**COMPTES DE RÉSULTAT 2003**

	<b>31.12.2003</b>	<b>31.12.2002</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Produits</b>		
Cotisations des membres	42.296.963,98	34.812.364,09
Vente de PET	1.097.957,19	1.023.947,88
Prestations de services facturées	217.396,95	124.570,85
Produits d'intérêts	38.351,52	5.532,44
Produits de titres	162.447,11	-38.354,24
Produits extraordinaires	43.379,90	550.000,00
Autres produits	0,00	5.214,30
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>43.856.496,65</b>	<b>36.483.275,32</b>
<b>CHARGES</b>		
Elimination du PET	37.156.045,48	30.494.514,70
Contributions aux investissements	672.394,59	1.226.339,65
Frais de personnel	1.723.962,87	1.744.071,17
Frais de bureau et administratifs	1.477.222,76	1.166.077,68
Information	1.949.258,22	1.576.138,45
Loyers	135.761,25	138.729,30
Amortissements	300.603,00	31.485,75
Variations de ducreire	-543.663,44	454.288,48
Impôts	1.800,00	61.988,30
Charges extraordinaires	8.429,68	481.654,10
Résultat financier	76.643,72	603.416,29
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>42.958.458,13</b>	<b>37.978.703,87</b>
<b>PERTE ANNUELLE</b>	<b>898.038,52</b>	<b>-1.495.428,55</b>



## Le Comité / l'équipe de PRS

### Le Comité

Robert Bühler  
Président

René Huber  
Coca-Cola Beverages AG

Beat Seeger  
Coop

Jean-Daniel Perret  
Evian-Volvic Suisse SA

Max Walder  
Feldschlösschen Getränke AG

Dr. Romain Stampfli  
Sources Minérales Henniez SA

Mario Müller  
Fédération des coopératives  
Migros

André Granelli  
Nestlé Waters Suisse SA

Franz Rieder  
Rivella AG

Dr. Max Lienhard  
Valsler Mineralquellen AG

### L'équipe de PRS en Suisse alémanique

Herzog René  
Directeur

Bieri Thomas  
Directeur logistique

Bosshard Philipp  
Directeur Finances /  
Administration

Brigatti Sara  
Apprentie employée de  
commerce

Manhart Hans  
Collecte

Maso Sabrina  
Assistante de la direction

Peter Giorgio  
OEP S.à r.l. / Informatique

Planje Mark  
Suivi de la clientèle D-/I-CH

Schumacher Lukas  
Services marketing

Kohler Tatjana  
Assistante de la direction

Thoma Anne-Catherine  
Logistique

Weissert Sven  
Comptabilité

Würmli Jean-Claude  
Directeur marketing

### PRS en Suisse romande

Marty Jean-François  
Directeur Suisse romande

Mancini Marco  
Suivi de la clientèle  
Suisse romande

Leresche Margot  
Assistante de la direction  
Suisse romande

### Association PRS PET-Recycling Schweiz

Agence Suisse romande  
ZI En Budron E9  
1052 Le Mont sur Lausanne  
[www.petrecycling.ch](http://www.petrecycling.ch)  
[info@prs.ch](mailto:info@prs.ch)